

EQUIVALENCES DEFA / DEJEPS

SCHEMA D'EQUIVALENCE <i>Arrêté du 27 avril 2007 portant création de la mention "mention développement de projets, de territoires et de réseaux" du DEJEPS spécialité "animation socio-éducative et culturelle"</i>		MISE EN ŒUVRE <i>Instruction n° 07-129 JS</i>
Est titulaire de	Peut prétendre à	
DEFA	DEJEPS spécialité "animation socio-éducative ou culturelle", mention "développement de projets, de territoires et de réseaux" et/ou "animation sociale"	Présenter le DEFA
ESA + GAO + PRH + TA + Appro. + 24 mois justifiés d'activités professionnelles de conception, et de coordination de mise en œuvre de projets, de conduite de démarches pédagogiques ou d'action de formation	DEJEPS spécialité "animation socio-éducative ou culturelle", mention "développement de projets, de territoires et de réseaux" et/ou "animation sociale"	<ul style="list-style-type: none"> - être inscrit dans le cursus DEFA (- de 6 ans ou - de 8 ans si dérogation*) - avoir validé les 5 UF de base - expérience située avant l'entrée en formation ou pendant le cursus - activités salariées, non salariées ou bénévoles exercées de façon continue ou discontinue sur 24 mois et pour un minimum de 1600 heures - validité des ces activités appréciée à l'aune du référentiel professionnel du DEJEPS (fiche descriptive d'activités)
ESA + TA + stage pratique	UC 1 du DEJEPS spécialité animation socio-éducative ou culturelle, mention "développement de projets, de territoires et de réseaux" et/ou "animation sociale"	<ul style="list-style-type: none"> - être inscrit dans le cursus DEFA (- de 6 ans ou - de 8 ans si dérogation*) - avoir validé ESA, TA et le stage pratique
GAO+ TA + stage pratique	UC 2 du DEJEPS spécialité "animation socio-éducative ou culturelle", mention "développement de projets, de territoires et de réseaux" et/ou "animation sociale"	<ul style="list-style-type: none"> - être inscrit dans le cursus DEFA (- de 6 ans ou - de 8 ans si dérogation*) - avoir validé GAO, TA et le stage pratique
PRH + TA + stage pratique	UC 3 du DEJEPS spécialité "animation socio-éducative ou culturelle", mention "développement de projets, de territoires et de réseaux" et/ou "animation sociale"	<ul style="list-style-type: none"> - être inscrit dans le cursus DEFA (- de 6 ans ou - de 8 ans si dérogation*) - avoir validé PRH, TA et le stage pratique

*pas de dérogation possible pour un candidat ayant obtenu la sélection en 2007

EQUIVALENCES DEFA /DESJEPS

SCHEMA D'EQUIVALENCE <i>Arrêté du 27 avril 2007 portant création de la mention "direction de structure et de projet" du DESJEPS spécialité "animation socio-éducative et culturelle"</i>		MISE EN OEUVRE <i>Instruction n° 07-129 JS</i>
Est titulaire de	Peut prétendre à	
DEFA + expérience professionnelle de 24 mois de préparation de prise de décision stratégique, de pilotage ou de direction et d'évaluation de l'activité d'une organisation ou d'organisations d'actions de formation de formateurs	DESJEPS spécialité "animation socio-éducative ou culturelle", mention "direction de structure ou de projet"	<ul style="list-style-type: none"> - présenter le DEFA - expérience située avant ou pendant le cursus DEFA ou après l'obtention du diplôme - activités salariées, non salariées ou bénévoles exercées de façon continue ou discontinuée en rapport avec le diplôme - attester de compétences dans un au moins des 5 grands groupes d'activités professionnelles définis dans le référentiel professionnel du DESJEPS (fiche descriptive d'activités)
ESA + GAO + PRH + TA + Appro. + 24 mois justifiés d'activités professionnelles de préparation de prise de décision stratégique, de pilotage ou de direction et d'évaluation de l'activité d'une organisation ou d'organisations d'actions de formation de formateurs + un dossier professionnel démontrant la capacité à analyser l'une de ces activités	DESJEPS spécialité "animation socio-éducative ou culturelle", mention "direction de structure ou de projet"	<ul style="list-style-type: none"> - être inscrit dans le cursus DEFA (- de 6 ans ou - de 8 ans si dérogation*) - avoir validé les 5 UF de base - expérience située avant l'entrée en formation ou pendant le cursus - activités salariées, non salariées ou bénévoles exercées de façon continue ou discontinuée sur 24 mois et pour un minimum de 1600 heures - validité de ces activités appréciée à l'aune du référentiel professionnel du DESJEPS (fiche descriptive d'activités) - production d'un dossier professionnel qui doit démontrer capacité à analyser une des activités correspondant à l'un des 5 grands groupes définis par le référentiel professionnel du DESJEPS. Ce document doit faire apparaître le contexte de l'activité, le rôle du candidat, les problèmes rencontrés et les réponses développées en précisant leur fondement théorique et déontologique
DEFA + 24 mois d'expérience professionnelle de niveau III	UC 3 et UC 4 du DESJEPS** spécialité "animation socio-éducative ou culturelle", mention "direction de structure ou de projet"	<ul style="list-style-type: none"> - présenter le DEFA - expérience située avant ou pendant le cursus DEFA ou après l'obtention du diplôme - activités salariées, non salariées ou bénévoles exercées de façon continue ou discontinuée sur 24 mois et pour un minimum de 1600 heures - activités de conception et de coordination de mise en œuvre de projet, de conduite de démarches pédagogiques ou d'action de formation

*pas de dérogation possible pour un candidat ayant obtenu la sélection en 2007

**candidats peuvent intégrer directement une formation au DESJEPS